

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 14 mars 2023

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 14 mars 2023 à 18h, à l'école.

Etaient présents :

Enseignant(e)s : Ploton Sylvain, Bérard Delphine, Delsart Charlotte, Armand Myriam, Paltani Delphine, Aulagnier Camille, Peyron Marina, Berne Laurent, Berne Julien

AESH : Tracol Fabienne.

Mairie : Petit Marlène (responsable affaires sociales), Teyssier Florence (adjointe au Maire, déléguée aux affaires sociales, à l'enfance et à la jeunesse), Boyer Yoann (Directeur des services techniques).

Parents d'élèves : Joly Céline, Sabatier Romain, Gauvin Aurélie, Thepin Adeline, Frund Pauline, Joubert Sandrine, Bardin Soline.

Etaient excusés : M. Arnaud Jacques (Inspecteur de circonscription), Potus Pessemesse Camille (enseignante CE2) ; Pangaud Caroline (enseignante CM1), Sagnol Sandrine (enseignante CE1) Moulin Nathalie (enseignante UP2A).

L'ordre du jour connaît une petite modification par rapport à ce qui a été annoncé, le point I sera finalement abordé en point II :

I/ Sécurité à l'école

- **Exercice PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sûreté du 22 novembre 2022. Thème et objectifs de l'exercice : mise en place d'une organisation interne permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels face à un risque d'attaque terroriste ou d'intrusion de personnes malveillantes ; s'entraîner à réagir face à ce type de situation ; valider, réajuster les procédures. Durée de la mise en sûreté : 20min pour l'école. Procédure : les parents avaient été avertis de l'exercice en amont, les enfants aussi, mais on ne savait pas à quelle heure celui-ci aurait lieu. C'est ainsi que le SMS d'alerte a été envoyé sur le téléphone du directeur alors qu'il était sur le terrain de sport. Il a donc averti les autres enseignants (à noter que cela s'est fait sur les téléphones portables personnels de ceux-ci) et le protocole a pu être déclenché pour un bilan positif. Les élèves commencent à s'habituer à ce genre de situation.

- **Fiche SST du vendredi 6 janvier 2023** : rédigée suite à un échange verbal irrespectueux au portail de l'école, vendredi 6 janvier à 16h30. L'enseignante concernée et le directeur ont décidé d'agir sur deux plans : le directeur a pris contact avec la maman auteur des propos injurieux pour lui demander des explications et échanger sur ses motivations, par ailleurs le directeur et l'enseignante ont décidé de rédiger une fiche de Santé et Sécurité au travail, afin de signaler ce comportement à leur hiérarchie, car ces propos inadmissibles ne peuvent pas être banalisés.

L'entretien avec la maman incriminée a eu lieu le lundi 9 janvier au matin avec le directeur par téléphone : celle-ci s'est confondue en excuses, a confirmé être allée trop loin dans ses paroles qu'elle a expliquées par un quotidien stressant et une période de vie compliquée. Elle s'est engagée à ce qu'il n'y ait plus ce genre de problème. La fiche SST a été rédigée et envoyée à M. l'Inspecteur de circonscription le 9 janvier 2023.

► **Registre danger grave et imminent suite à l'intrusion du vendredi 27 janvier 2023 :**

vendredi 27 janvier à 16h30 un papa d'élève s'est introduit dans l'école alors qu'il n'était pas autorisé, et n'avait aucun rendez-vous, ceci en tenant des propos complètement incohérents. Le récit est fait par M. Berne, directeur, tous les éléments sont dans le Registre de Danger Grave et Imminent rempli par l'un de ses membres, ils sont résumés ici :

Vendredi 27 janvier 2023, à 16h35, un parent d'élève, s'est présenté au portail de l'école (sortie de l'impasse, celle des cycles 3) et est apparu plutôt agité. Alors qu'une majorité des élèves avait quitté l'école, il s'est approché des maîtresses de service en tentant d'entrer. Elles lui ont bouché le passage afin qu'il ne pénètre pas dans l'école sans motif ni autorisation. Mais celui-ci a insisté, il a haussé le ton et a tenu des propos incohérents tout en affirmant que si il voulait rentrer il pouvait tout à fait le faire. Il est alors allé s'installer dans la cour arrière, sur un banc, tenant dans la main un papier sur lequel il y avait un dessin enfantin réalisé, une tête grossièrement schématisée, à laquelle il s'adressait régulièrement comme attendant une réponse de sa part : « le visage des portes de l'enfer » dira-t-il à un moment.

Pendant qu'une maîtresse essayait de comprendre le pourquoi de sa présence en tentant de communiquer de manière constructive avec lui, une autre se chargeait de la sortie des derniers élèves qui ont pu très vite et sans panique être pris en charge par leurs parents, pendant que ceux de la garderie étaient récupérés par les responsables et placés de l'autre côté de l'école puis dans le bâtiment garderie, en sécurité.

Toujours en même temps, une autre maîtresse est allée informer le directeur, Julien Berne, qui était dans le bureau de direction. Ce dernier est rapidement arrivé auprès du parent pour échanger avec lui. Le voyant agité, et à distance raisonnable, le directeur lui a proposé plusieurs fois de venir dans son bureau pour discuter dans un cadre plus serein. Mais il se heurtait à chaque fois au refus du parent d'élève.

Le directeur se heurtait à une personne refusant tout dialogue, à l'attitude incontrôlable, agitée, et parlant fort. Une personne qui paraissait impossible à raisonner.

Les enfants étant tous en sécurité, les maîtresses ont donc appelé la gendarmerie pour faire état du problème d'intrusion sur l'école, ainsi que la mairie pour en informer la police municipale. Elles ont aussi contacté la maman, qui s'est avérée très coopérative et a alors informé les enseignants que les problèmes psychiatriques de ce papa étaient de plus en plus marqués depuis 10 jours et que sans être violent physiquement avec sa famille, il était devenu ingérable et faisait des crises très régulièrement.

Etant décidé à gagner du temps, le directeur accompagné de Mme Tracol, AESH de l'école, essayait toujours de communiquer au moment où celui-ci s'est levé, à regarder le ciel en disant « Vous avez vu ? », « Vous avez vu ? », a fini par montrer un oiseau qui passait dans le ciel et a dit « non, mais puisque c'est comme ça je m'en vais ». L'AESH, qui avait ses clés sur elle, lui a donc ouvert le portail, pendant que M. Berne allait demander aux responsables de garderie de fermer au moins un temps les autres portails d'entrée de l'école.

Mais ce monsieur n'a pas tenté de pénétrer à nouveau dans l'école, il est rentré chez lui.

La police municipale est passée dans la rue quelques minutes plus tard sans venir prendre contact avec les enseignants, un appel de la mairie est arrivé pour demander des nouvelles.

Deux représentants de la gendarmerie nationale (que le directeur avait eu au téléphone quelques minutes plus tôt pour expliquer les faits et donner les identités), sont arrivés 35 minutes après le départ de l'intrus. Ils ont expliqué être passé au domicile de ce monsieur, avoir constaté son état comme les enseignants juste avant, s'être heurtés à son refus de dialogue et à l'incohérence de ses propos, mais ils ont aussi expliqué ne rien pouvoir faire car il n'y avait eu aucune violence, ni aucune dégradation...

Choqués par ce moment et après concertation, les enseignants ont décidé de demander à l'un d'eux, membre du CSA, de réaliser une fiche DGI, s'appuyant sur l'article 67 du décret 2020-427 des CSA qui stipule que « *Tout représentant du personnel membre de la formation spécialisée qui constate directement ou indirectement l'existence d'une cause de danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité des agents lors de l'exercice de leurs fonctions en alerte immédiatement le chef de service ou son représentant et consigne cet avis dans un registre spécial côté et ouvert au timbre de la formation spécialisée.* » Une plainte a aussi été déposée en gendarmerie par M. l'Inspecteur de circonscription.

L'alerte a très bien fonctionné puisque l'Inspection académique, la mairie, l'Inspection de circonscription ont tous été au diapason les jours qui suivirent l'alerte pour trouver des solutions et sécuriser encore l'école.

La commission s'est réunie lundi 27 février à 14h à l'école pour entendre tous les enseignants et l'AESH concernés et pour rendre leurs préconisations. Ils ont d'abord constaté que la réaction des enseignants a été celle qui devait être, la sécurisation des enfants, le calme, l'appel à la gendarmerie, à la mairie sont des points positifs dans ces cas-là, seul un appel à la circonscription aurait aussi dû être fait. Le directeur, M. Berne, assume avoir omis cet appel et il a demandé à en être excusé tout en fournissant des explications à cet oubli.

Ensuite, la commission a demandé à la mairie d'évaluer la faisabilité d'un aménagement d'un portillon sur le portail de cette impasse, ou alors d'aménager cette sortie afin de pouvoir réduire l'ouverture et pouvoir bloquer la porte. Elle demande d'utiliser le conseil d'école pour communiquer aux parents sur ce problème et les aménagements à mettre en place, de mettre un relais adulte entre les deux portails (bas et haut) pour faciliter la communication entre les enseignants à ce moment-là et rappelle qu'il faut composer immédiatement le 17 si on se trouve à nouveau dans cette situation.

Pour la mairie : l'aménagement d'un portillon sur ce portail n'est pas possible, c'est une sortie technique qui n'est pas prévue pour faire sortir les enfants, les aménagements seraient trop conséquents pour une efficacité discutable. Si celle-ci ne convient pas, il faut revenir à une seule sortie sur l'école, par le portail principal, ce que ne souhaite pas la mairie. Par contre, l'engagement est pris de réaliser les travaux permettant de bloquer le portail du bas pour qu'il soit entrouvert et permette de réguler le flux des élèves.

Mme Teyssier précise que l'école est aux normes, qu'il n'y a aucun problème de sécurité pour celle-ci, et que la Mairie comprend et soutient la proposition des enseignants de réaliser la sortie scolaire sur deux portails. Mais si on ne trouve pas de système satisfaisant pour tout le monde (notamment pour les riverains (voir paragraphe suivant), il faudrait revenir à une sortie unique par le portail principal. Mme Teyssier tient aussi à préciser qu'elle a reçu un appel de M. l'Inspecteur de circonscription qui lui reprochait de ne pas l'avoir averti au moment de l'intrusion du papa. Elle précise avoir répondu que ce n'était pas du tout son rôle de le faire.

► **Sécurité aux abords de l'école** : le constat est fait que la sécurité en dehors de l'école est très compliquée, surtout dans l'impasse. Les riverains se sont plaints en mairie et auprès du directeur de nombreuses incivilités de parents au moment de la sortie des élèves et en pointant le fait que si des pompiers devaient intervenir aux heures de sortie de l'école, ce serait très compliqué. Conscient du problème, une rencontre a eu lieu avec les responsables de la mairie afin d'évoquer les solutions. Le rôle des parents d'élèves élus sera de relayer ce message auprès des autres parents selon les modalités qu'ils souhaitent. Une information particulière sera envoyée par mail, ainsi que dans les cahiers de liaison par l'équipe enseignante.

Avec M. Boyer, les différents éléments sont mis en perspective. Ainsi, l'idée de la mairie n'est pas de condamner cette entrée pour les élèves, mais si aucune évolution n'intervient, il faudra y réfléchir avec l'équipe enseignante. Il y a une possibilité d'interdire le stationnement le long du trottoir de l'impasse, mais des efforts seront faits de la part de tous.

Ainsi, les enseignants annoncent une petite réorganisation interne pour que moins d'élèves (et donc potentiellement moins de parents) sortent par cette impasse. M. Boyer annonce de son côté que des travaux seront effectués pour agrandir l'aire de retournement au bout de l'impasse et donc la possibilité de se garer aussi. La police municipale sera aussi présente plus souvent pour sensibiliser. L'assemblée se donne trois mois pour expérimenter ces décisions.

II/ Effectif et décision de l'Inspection Académique

A ce jour, nous comptons exactement 241 élèves inscrits sur l'école élémentaire le Pré Vert.

Cycle II	132
CP	42
CE1	46
CE2	44
Cycle III	109
CM1	45
CM2	64
TOTAL	241

Au moment du conseil d'école, aucune notification officielle pour la fermeture d'un poste n'a été envoyée à l'établissement, aucun enseignant n'a été contacté.

Les parents d'élèves précisent qu'ils ont été reçus par Madame la DASEN pour expliquer leur point de vue et entendre ses explications. Face à une argumentation qu'ils ont jugée « comptable » de l'institution, ils ont tenté d'opposer des arguments qualitatifs, ce sur quoi des réponses ont été apportées. Ainsi, la directrice des services académiques assure avoir pleinement confiance en ses enseignants pour organiser au mieux l'année scolaire prochaine.

Mme Teyssier précise qu'avec l'Inspecteur de la circonscription et M. le Maire, ils ont aussi été reçus par madame la DASEN, mais que le dialogue n'avait pas entraîné d'évolution.

Les parents expliquent qu'ils ont demandé à être reçus, avec d'autres parents d'écoles touchés par des problèmes similaires, lors des deux CDEN convoqués mais qu'à chaque fois, ni l'inspectrice d'académie, ni le Préfet, n'ont pris le temps de les rencontrer.

Enfin, M. Berne Laurent, qui siégeait au CDEN du 13 février 2022, relève ce manque de dialogue, il précise aussi que plusieurs interventions en faveur de l'école d'Aurec, par les syndicats présents, l'association des Maires de France notamment ont été réalisées. Il précise enfin que la carte scolaire n'a pas été approuvée par le CDEN, mais que son avis n'est que consultatif.

Le directeur précise que ce poste enlevé sur l'école obligera à revoir les répartitions comme elles étaient effectuées depuis des années. Il précise aussi que, aucune notification officielle n'a été envoyée, qu'on ne sait pas quel poste sera touché, que le mouvement des personnels est encore à venir, cela fait beaucoup d'impondérables difficiles à anticiper pour organiser l'année 2023/2024 maintenant. Dès que les éléments seront plus certains, les enseignants travailleront sur une nouvelle organisation qu'ils présenteront, normalement, au prochain conseil d'école.

III/ Portes ouvertes

Réunis en conseil des maîtres les enseignants ont décidé de les organiser le vendredi 12 mai 2023 à partir de 16h30. Ainsi, les parents pourront venir visiter l'école, rencontrer les enseignants présents et échanger avec eux. Ils seront guidés par des groupes d'élèves de CM2 volontaires et autorisés par au moins un des parents.

Traditionnellement, l'association des parents d'élèves en profitait pour accueillir les nouveaux visiteurs, cela pourra être renouvelé, à voir ensemble pour les détails de cette organisation.

IV/ Liaison école/cantine et liaison école/garderie

Depuis le mois de janvier, un nouveau protocole d'inscriptions à la garderie a été ouvert en ligne, ce qui a entraîné une refonte des liaisons entre les enseignants et les responsables de la garderie.

Ainsi, les enseignants reçoivent une feuille des élèves inscrits en garderie en même temps que la cantine vient récupérer les enfants inscrits en restauration scolaire (vers 11h40). Cette liste sert de base à l'appel de la garderie du soir. Les enfants sont accompagnés vers le responsable garderie de son groupe d'âge (soit cour arrière, soit sous le préau). Si un enfant n'est pas inscrit à la garderie, mais reste sans personne pour le récupérer, il est aiguillé sur la garderie qui le prend alors en charge. Si un enfant dit qu'il ne va pas en garderie, mais qu'il est inscrit, il va tout même en garderie et il peut être récupéré une fois que l'appel a été fait par la

responsable de la garderie. Si le moindre changement a lieu au cours d'une journée les parents peuvent prévenir la mairie au 04/77/35/40/13 qui ajustera ses fiches de présence en conséquence.

Il est à noter qu'à 16h30, les élèves qui sont inscrits en garderie doivent être notés présents. Ainsi, si des parents souhaitent récupérer tout de suite leur enfant, ils devront attendre que l'appel ait été réalisé par les responsables de la garderie, c'est l'histoire de quelques minutes. Sur demande des parents, ceci sera rajouté en information dans la note de rentrée de septembre 2023.

En ce qui concerne la restauration scolaire, l'appel est désormais réalisé dans les classes entre 11h40 et 11h50 environ, les élèves qui mangent à la cantine sont alors pris en charge par les responsables de ce moment. Les autres élèves sont accompagnés par leur enseignant jusqu'au portail de sortie. Si un élève dit manger à la cantine mais n'est pas inscrit : attente des personnes ayant droit de le récupérer au portail ; si un enfant dit qu'il doit rentrer seul, ou que quelqu'un doit le récupérer et qu'il ne mange pas à la cantine alors qu'il est inscrit : appel des responsables.

V/ Nouveau projet d'école

Réunis sur plusieurs cessions de travail, les enseignants de l'école ont tout d'abord évalué le précédent projet d'école, ils ont ensuite réalisé des fiches résumant les éléments que rencontre chaque élève de l'école dans sa scolarité au primaire, ce que l'on appelle les parcours : parcours linguistique, parcours artistique, parcours citoyen, parcours santé. Fort de cette situation bilan, et en se basant sur les évaluations nationales, les enseignants finissent de remplir le nouveau projet d'école pour lequel ils doivent définir des priorités, des objectifs et enfin des actions dans les quatre domaines suivants : les apprentissages, les parcours des élèves les enseignements ; le climat scolaire (la vie et le bien-être des élèves) ; les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école ; l'école dans son environnement institutionnel et partenarial. Ce travail sera terminé très prochainement et envoyé à l'inspection de circonscription.

VII/ Projets et réalisations dans les classes

CP : biodiversité : nourrir les animaux avec des mangeoires à oiseaux construites par les parents, ce qui a très bien fonctionné ; intervention de l'ADOLEN sur les termes du respect du corps et de l'égalité filles/garçons ; participation (comme toute l'école) à Ecole et cinéma ; dans le cadre de Génération 2024, M. Clouvel, père de Elodie Clouvel médaillée olympique en pentathlon moderne, et entraîneur est venu présenter cette discipline à tous les élèves de l'école ; la classe piscine ; intervention tennis avec 4 séances à venir ; au mois de juin, il y aura : une visite de la caserne des pompiers, une sortie à la ferme des Trois Granges et la liaison GS/CP.

CE1 : une intervention avec l'USEP de rugby sur 3 séances que les enseignantes prolongeront est prévue ; dans le cadre de Génération 2024, M. Clouvel, père de Elodie Clouvel médaillé olympique en pentathlon moderne et entraîneur est venu présenter cette discipline à tous les élèves de l'école ; un travail sur la biodiversité basé sur les tunnels à hérisson sera fait avec la mairie ; participation (comme toute l'école) à Ecole et cinéma ; le séjour en Ardèche arrivera vite avec une réunion le 28 mars prochain pour présenter ce voyage ; le 100^e jour d'école sera fêté avec les CP et les CE2 ; et le projet musique sur le thème des couleurs sera lui aussi proposé.

CE2 : le travail sur la biodiversité a consisté à travailler et compléter des hôtels à insectes visibles dans notre cour ; le cycle de l'eau sera abordé avec l'association Aurec environnement ; dans le cadre de Génération 2024, M. Clouvel, père de Elodie Clouvel médaillé olympique en pentathlon moderne et entraîneur est venu présenter cette discipline à tous les élèves de l'école ; participation (comme toute l'école) à Ecole et cinéma ; à venir : une séquence de piscine, le voyage en Ardèche (avec les CE1) les 27 et 28 avril prochains, du tir à l'arc avec l'association locale, et du rugby.

CM1 : le travail sur la biodiversité est prévu à Aurec/plage ; participation (comme toute l'école) à Ecole et cinéma ; le cycle de l'eau sera abordé avec l'association Aurec environnement ; dans le cadre de Génération 2024, M. Clouvel, père de Elodie Clouvel médaillé olympique en pentathlon moderne et entraîneur est venu présenter cette discipline à tous les élèves de l'école ; travail sur le don du sang avec une participation à un concours de dessin national ; un travail sur le tri sera réalisé avec la communauté de communes (dont les élèves visiteront d'ailleurs le site) avec les CM2 ; le projet vélo débute ces jours-ci avec des ateliers d'abord puis deux sorties prévues en mai : une à Semène et une au Chambon sur Loire en passant par la route des Sauvages ; séjour aux Eschandes les 12 et 13 juin ; le jardin ; le chant choral et le spectacle à la salle des fêtes avec les CE1.

CM2 : une journée au collège pour le vote du prix des Incorruptibles sera prévue; une demi-journée a déjà été organisée au collège avec différentes ateliers (math, SVT, physique et langue) . Le 28 mars les sixièmes viennent présenter leur travail sur les contes africains ; dans le cadre de Génération 2024, M. Clouvel, père de Elodie Clouvel médaillé olympique en pentathlon moderne et entraîneur est venu présenter cette discipline à tous les élèves de l'école ; le travail sur la biodiversité a été fait sur le thème des serpents ; le cycle de l'eau sera abordé avec l'association Aurec environnement ; participation (comme toute l'école) à Ecole et cinéma ; travail sur le don du sang avec une participation à un concours de dessin national ; un travail sur le tri sera réalisé avec la communauté de communes (dont les élèves visiteront d'ailleurs le site) avec les CM1 ; la classe piscine ; un travail sur le journalisme, les informations et la construction de l'information avec une conseillère pédagogique est proposé ; le travail avec les CM1 sur le jardin ; un projet avec le club de basket de la commune a été mené et enfin, le séjour pédagogique à Sète sera préparé et aura lieu du 19 au 23 juin prochain.

VII/ Points divers

Rien n'a été signalé ici.

M. Berne remercie l'équipe éducative de l'école : les enseignants pour leur motivation sans faille, les adaptations permanentes qu'ils doivent mettre en oeuvre et leur implication dans la vie de l'école à travers la mise en place des programmes, la conduite de nombreux projets ; les parents d'élèves pour le dialogue permanent, leur soutien, leur collaboration et leur belle envie de voir une école vivante à Aurec-sur-Loire ainsi que le personnel de la Mairie, toujours dans le dialogue et la concertation avec des services techniques réactifs.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

Le représentant de la PEEPA

Le directeur de l'école

La représentante du conseil municipal

Romain Sabatier

BERNE Julien

Teyssier Florence